RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022








Yvelines
Le Département

SOMMAIRE

- Page 2 - Édito du Président
- Page 3 - La gouvernance
- Page 7 - Prestations et adhérents
- Page 11 - Actualités 2022
- Page 22 - Bilan financier
- Page 24 - Bilan d'activé Voirie et Réseaux Divers
- Page 30 - Bilan d'activé Sauvegarde et Transmission des Patrimoines
- Page 36 - Bilan d'activé Bâtiment et Contractualisation
- Page 40 - Bilan d'activé Affaires juridiques et Commande publique
- Page 44 - Création du Pôle Énergie - Environnement - Opérateurs
- Page 46 - Bilan global 2022



Patrick STEFANINI

Président d'Ingéniery
Conseiller départemental des Yvelines

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Cette année 2022, avec vous, sur le terrain, dans vos communes, a été passionnante, riche de rencontres et d'échanges. Elle m'a permis de prendre pleinement conscience de l'accroissement de vos besoins, des obstacles rencontrés, et de vos vives préoccupations face aux défis énergétiques ou environnementaux.

Face à ce constat, Ingéniery a fait le choix de s'adapter et d'innover en faisant évoluer ses statuts.

Une diversification de l'offre technique de l'agence et l'évolution de vos besoins nous ont incité à créer un nouveau pôle « Énergie, Environnement et Opérateurs ». Rénovation et transition énergétique, projets d'aménagement ou d'entretien en milieux naturels, déploiement de bornes de recharges électriques, tels sont les grands axes de ce pôle qui vous accompagne, comme le font déjà les pôles Voirie, Bâtiment, Patrimoine ou Commande publique.

Aujourd'hui, les communes rurales ont davantage encore besoin au quotidien d'un accompagnement de proximité et d'une expertise de qualité.

Vous pouvez compter sur une équipe compétente, engagée à vos côtés, pour vous conseiller et répondre, avec vous, aux enjeux qui préoccupent les Yvelinois.

Ce rapport vous permet de mesurer toute l'importance de l'activité de l'agence Ingéniery.

Bonne lecture !

LA GOUVERNANCE

L' Agence Technique Départementale Ingéniery est constituée d'une Assemblée générale qui détermine les orientations de politique générale de l'agence et d'un Conseil d'administration qui règle par ses délibérations les affaires de l'Agence sauf celles qui relèvent statutairement de l'Assemblée générale à savoir le budget.

Le Conseil d'administration

Il est composé de 15 membres avec son Président, répartis en 2 collèges.

• Le collège des Conseillers départementaux constitué de 7 membres désignés par le Président du Conseil départemental:









1. Geoffroy BAX DE KEATING – canton de Rambouillet
2. Philippe BENASSAYA – canton de Saint-Cyr-L'École
3. Clarisse DEMONT – canton de Rambouillet
4. Cécile DUMOULIN – canton de Limay
5. Josette JEAN - canton de Bonnières-sur-Seine
6. Olivier LEBRUN – canton de Versailles
7. Pauline WINOCOUR-LEFÈVRE – canton d'Aubergenville

- **Le collège des Maires et Présidents d'EPCI composé de 7 représentants élus par leur collège:**

1. Stéphanie BRIOLANT – Maire d'Émancé
2. Anne CABRIT – Maire d'Orsonville
3. Jacques CHAUMETTE – Maire de Saulx-Marchais
4. Stéphane JEANNE – Maire de Oinville-sur-Montcient
5. Sylvain LAMBERT – Maire de Rochefort-en-Yvelines
6. Patrice LE BAIL – Maire de Tacoignières
7. Sabine OLIVIER – Maire de Bouafle

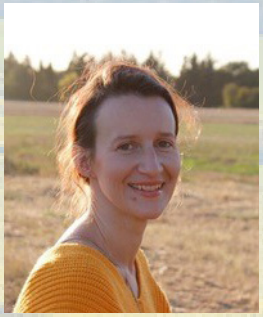







L'Assemblée générale

Elle est composée des communes et EPCI adhérents et de 15 représentants du département désignés par le Président du Conseil départemental dont :

- 4 personnalités extérieures

1. Gérard LARCHER : Président du Sénat
2. Sophie PRIMAS : Sénateur des Yvelines
3. Jean-Marie TÉTART : Maire de Houdan
4. Alain GOURNAC : Sénateur honoraire des Yvelines









- 11 Conseillers départementaux

1. Geoffroy BAX DE KEATING - canton de Rambouillet
2. Philippe BENASSAYA - canton de Saint-Cyr-l'École
3. Bertrand COQUARD - canton de Plaisir
4. Clarisse DEMONT - canton de Rambouillet
5. Cécile DUMOULIN - canton de Limay
6. Grégory GARESTIER - canton de Maurepas
7. Marc HERZ - canton des Mureaux
8. Josette JEAN – canton de Bonnières-sur-seine
9. Olivier LEBRUN – canton de Versailles
10. Patrick STEFANINI - canton de Bonnières-sur-Seine et Président d'Ingéniery
11. Pauline WINOCOUR-LEFÈVRE - canton d'Aubergenville










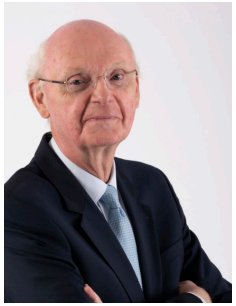


PRESTATIONS ET ADHÉRENTS

Établissement Public Administratif créé en mai 2014 par le Conseil Départemental des Yvelines, l'agence Ingéniery dispense une assistance technique, juridique et financière aux élus adhérents pour la réalisation de leurs projets.

Ingéniery a pour mission d'accompagner rapidement ses adhérents, en leur apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage .

L'agence intervient en se plaçant en amont des projets, en dehors du champ concurrentiel.

La maîtrise d'œuvre et le suivi opérationnel restent le domaine des acteurs du secteur privé.

Études d'opportunité, faisabilités, consultations de maîtrise d'œuvre et prestataires pré-opérationnels, plans de financement, élaboration de pièces marchés liées aux projets et aux compétences de la commune, publications dématérialisées des marchés, analyses des offres de maîtrise d'œuvre et de prestataires pré-opérationnels, conseils juridiques, conseils dans les projets de conservation du patrimoine, recensement et documentation des œuvres.

Cette assistance se décline en 5 domaines :

- Le bâtiment et l'urbanisme
- La voirie et réseaux divers
- Le patrimoine
- Le conseil juridique et la rédaction des contrats de marchés publics ainsi que leur publication
- L'énergie et l'environnement

Les communes, les ECPCI et les syndicats de communes adhèrent en approuvant les statuts de l'agence par une délibération.

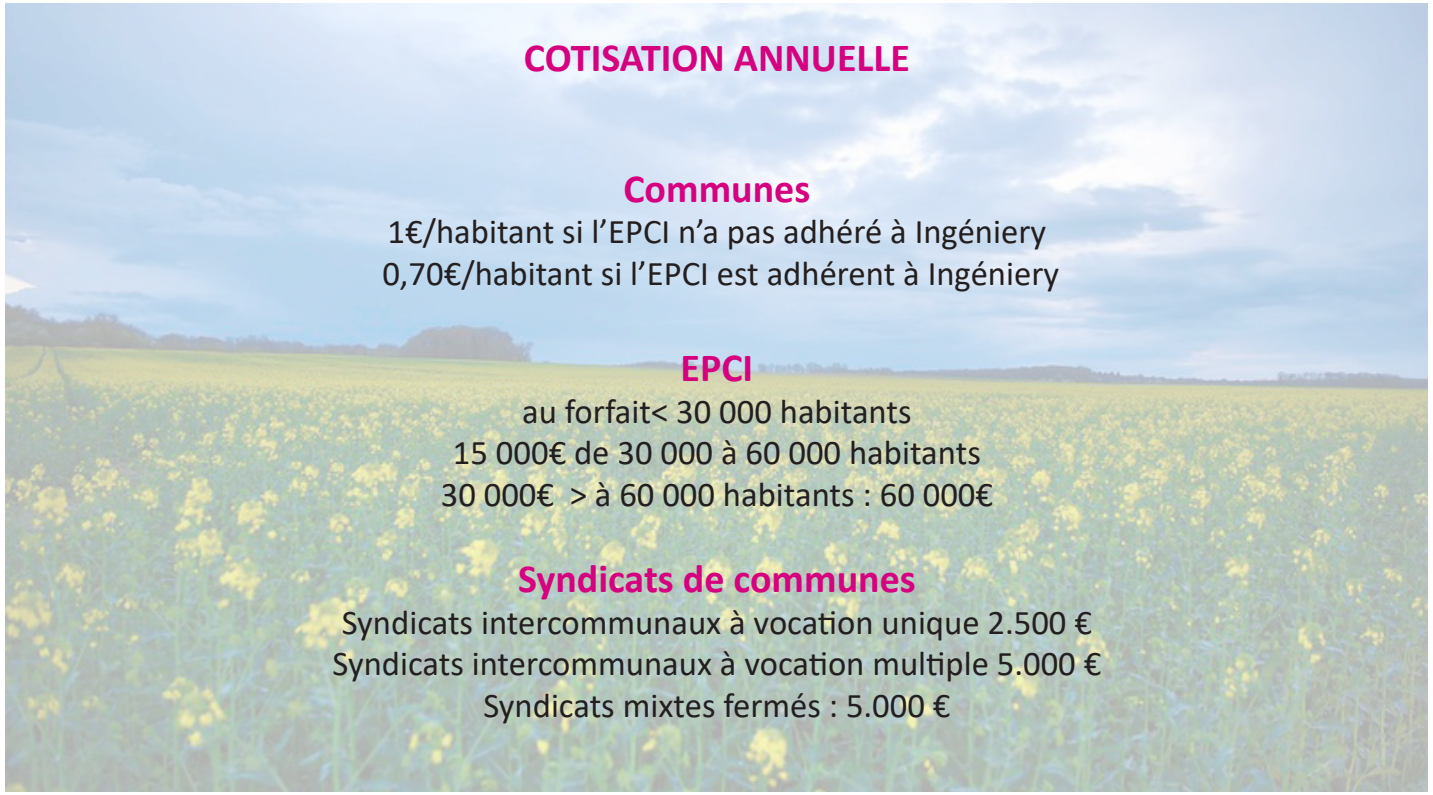

En 2022, Ingéniery accueille 6 nouvelles collectivités adhérentes:

- Les communes de Blaru, Bonnièreres-sur-Seine, Maule, Mulcent et Thiverval-Grignon
- La Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires

RAMBOUILLET TERRITOIRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

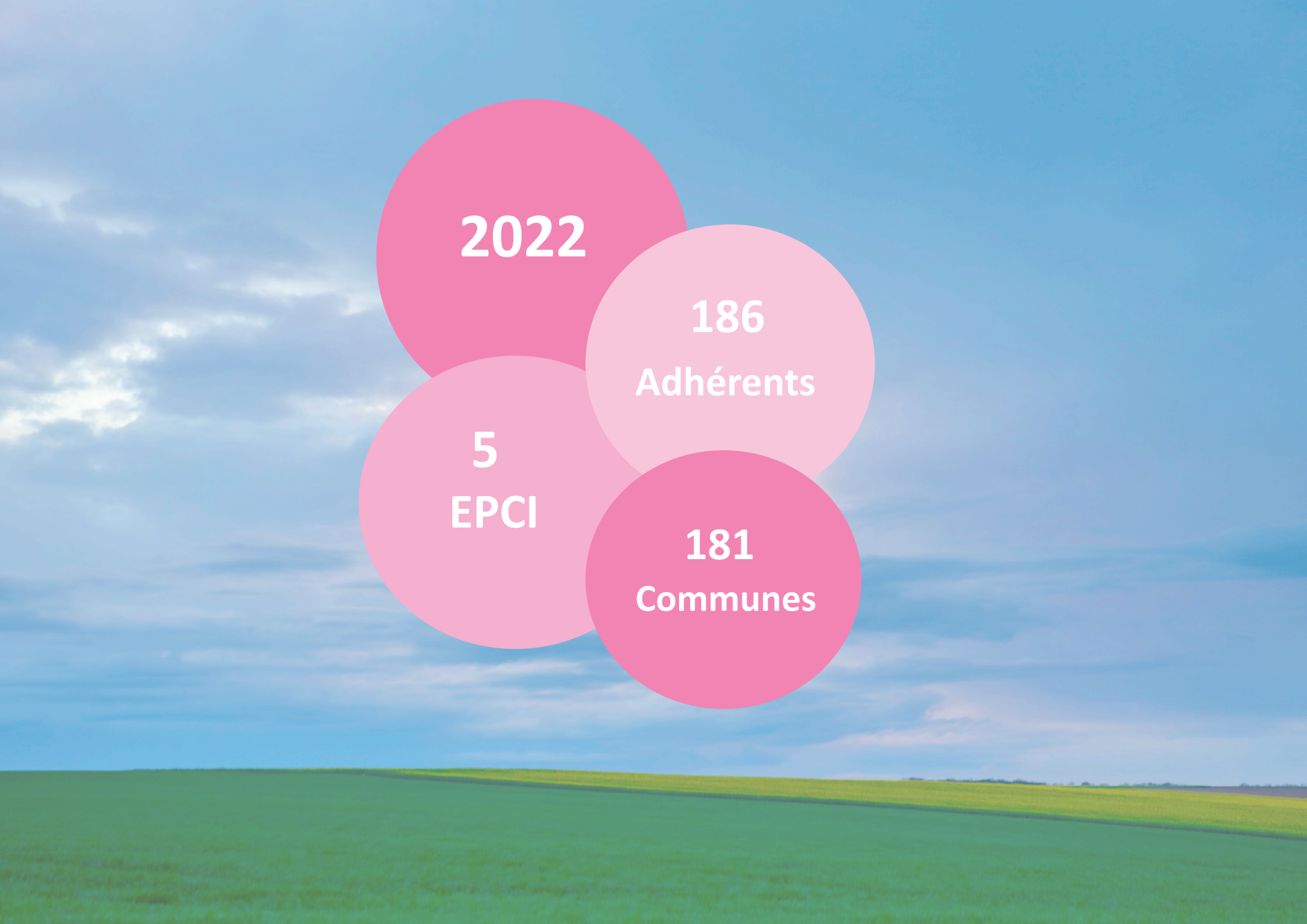
2022
186
Adhérents
5
EPCI
181
Communes

NOTRE ÉQUIPE

Organigramme des services

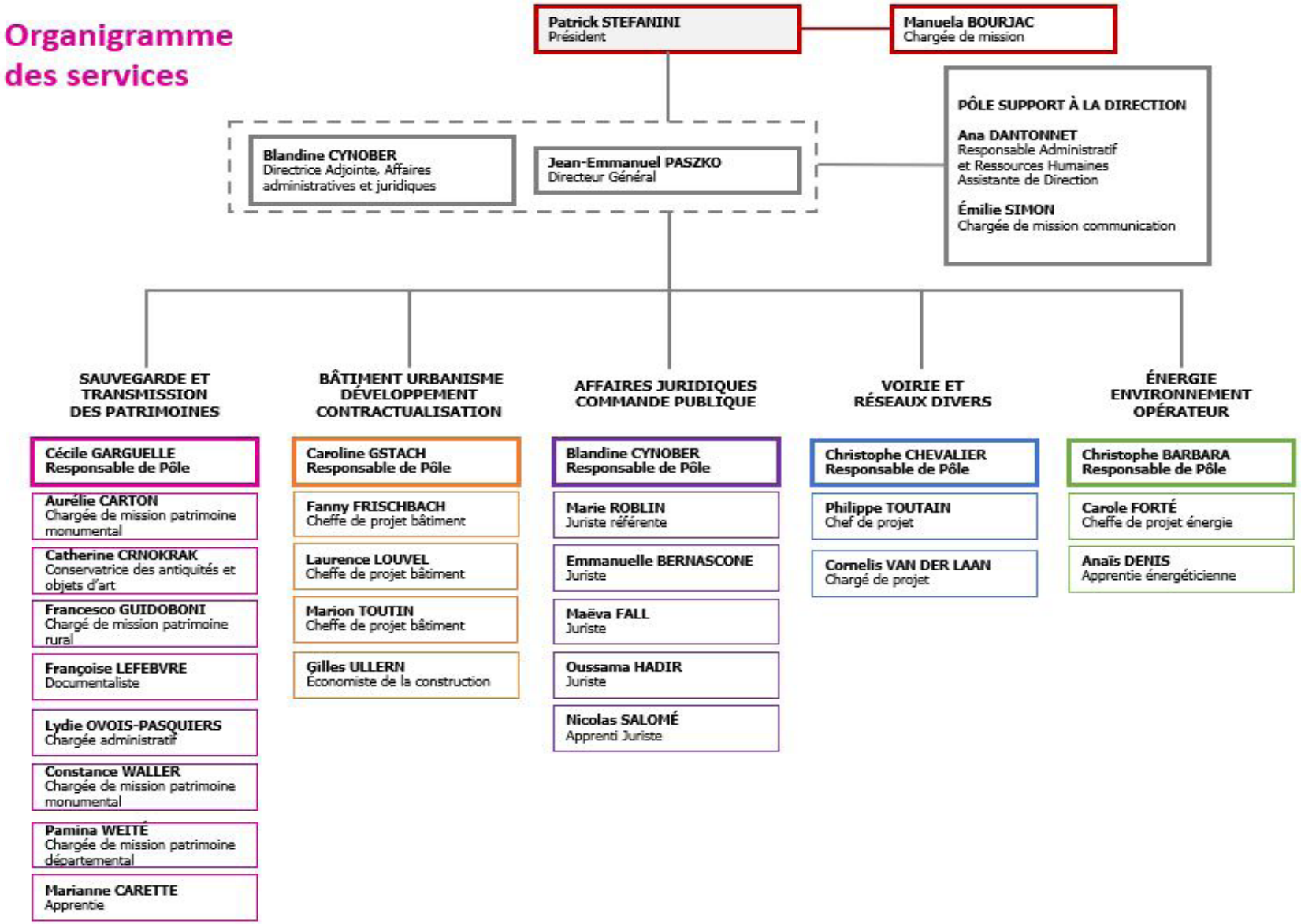

ACTUALITÉS 2022

JANVIER

10 janvier : rencontre avec les maires d'Auffargis, Mareil-le-Guyon et la Queue-Lez-Yvelines.

Le 28 janvier, adoption en séance au Département des **contrats de proximité Yvelines +** des communes d'Auffargis et Beynes.


Château de Beynes

MARS

11 mars : Vote en Commission Permanente au Département de :


Jouars-Pontchartrain


Le Mesnil-Saint-Denis


Bazoches-sur-Guyonne

• La restauration de la toiture de la nef de l'église de Rochefort-en Yvelines, et du pont dormant du château du Mesnil-Saint-Denis .

• La création des carnets d'entretien des églises de Gressey, Jouars-Pontchartrain, Mondreville, Saint-Hilarion et Sonchamp.

• Des travaux d'entretien dans les églises de Bazoches-sur Guyonne, Bréval, Cernay-la-Ville, Crespières, Évecquemont, Flacourt, Goupillères, Les Loges-en-Josas, Maulette, Oinville-sur-Montcient, Orsonville, Saint-Forget, Saint-Martin-la-Garenne, et du château du Mesnil-Saint-Denis.



29 mars : Conseil d'administration et Assemblée générale d'Ingéniery à Auteuil-le-Roi. Validation des adhésions de Bonnières-sur-Seine, Maule et Blaru, vote du compte de gestion, du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022.



Rochefort-en-Yvelines

AVRIL

11 avril : Votes en séance du Département

• Des **contrats ruraux** et **contrats ruraux Yvelines +** de Bourdonné, Jambville, Montainville, Rochefort-en-Yvelines.

• De la modification des **contrats ruraux** et **contrats ruraux Yvelines +** après la revalorisation par la Région de son contrat rural.
Le plafond reste de 600.000€ mais la répartition des subventions sera désormais de 200.000€ pour la Région et de 220.000€ pour le CD78.

MAI

13 mai : le Président rencontre les maires de Méricourt et Mousseaux.

20 mai : Vote en Commission Permanente de la restauration des églises d' Aulnay-sur-Mauldre, de Jumeauville, de la statue dans l'église de Beynes, de tableaux dans les églises de Goussonville, Les Bréviaires.

24 mai : déplacement du Président à Crespières et Andelu



Andelu



Crespières



JUIN

2 juin : le Président rencontre les maires de Boissy-Mauvoisin, Favrieux, Fontenay-Mauvoisin, Notre-Dame-de-la-Mer et Moisson.


Feucherolles


Arnouville-les-Mantes

7 juin : Déplacement du Président à Feucherolles, Jumeauville, Arnouville-les-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Guerville, Boinvilliers, Villette.

21 juin : le Président rencontre les maires du Perray-en-Yvelines, la Celle-les-Bordes, Claire fontaine, Bourdonné.


Boinvilliers

23 juin : Déplacement du Président à La Falaise, Rosay, Courgent, Breuil-Bois-Robert.


Bazainville


Cernay-la-Ville

24 juin : L'assemblée départementale vote :

• Les **contrats ruraux** et **contrats ruraux Yvelines +** de Bazainville, Behoust, Cernay-la-Ville, Herbeville, Les Alluets-le-Roi, Longnes.

• **Le dispositif pilote pour le déploiement des bornes de recharge et des véhicules électriques sur 13 communes du canton de Bonnières.**

La mise en œuvre de ce dispositif est confiée à Ingéniery en partenariat avec Seine-et-Yvelines Numérique.

• Un avenant à la convention annuelle de partenariat 2022 entre le Département et Ingéniery augmentant de 350.000€ le financement annuel du département pour le porter à 1.030.000€.

28 juin : Rencontre du Président avec les maires de Civry-la-Forêt, Neauphlette, Blaru, Chaufour-les-Bonnières, Houdan et Bazainville.

29 juin : Ingéniery fête son 8ème anniversaire!



• À cette occasion, Patrick Stefanini, Président d'Ingéniery, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, de Sophie Primas et Toine Bourrat, Sénatrices des Yvelines, a réuni à Versailles une centaine d'élus ruraux adhérents à Ingéniery et les équipes de l'agence afin de partager un moment de convivialité.

• Depuis 8 ans, Ingéniery accompagne et soutient, avec le Département des Yvelines, les projets des maires ruraux yvelinois.

• 8 années dédiées à la préservation et au développement de notre territoire rural.

• Ce fut l'occasion de revenir sur le rôle d'Ingéniery au regard notamment des enjeux de demain!







SEPTEMBRE

3 septembre : Inauguration du parc du Radon à Neauphlette.


Neauphlette

5 septembre : Déplacement du Président à Thiverval-Grignon, Beynes, Villiers-Saint-Frédéric, Maule, Saint-Martin-des-Champs, Orvilliers.


Neauphlette



Boinville-en-Mantois

24 septembre : Inauguration du contrat rural de Boinville-en-Mantois.

29 septembre : Patrick Stefanini rencontre les maires de Ponthévrard, Ablis, Boinville-le Gaillard, Sainte-Mesme et le Président de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.

30 septembre : Votes en Commission Permanente

- La restauration, du mur de contrescarpe du château de Beynes, des églises de Bazainville, Fontenay-Mauvoisin, Longnes, Mareil-le-Guyon, d'un panneau dans l'église de Jouars-Pontchartrain

- La création des carnets d'entretien de l'ancienne abbaye d'Ablis, des églises d'Autouillet, de Breuil-Bois-Robert, des Mesnuls, de Neauphle-le-Château, de Neauphle-le-Vieux

- Des travaux d'entretien dans les églises d'Adainville, Auteuil-le-Roi, de Boissy-sans Avoir, de Grosrouvre, d'Herbeville, de Houdan, de Mézy-sur-Seine, de Prunay-en-Yvelines, de Saint-Arnoult-en-Yvelines, de La Villeneuve-en-Chevrie, de Villiers-le-Mahieu, du donjon de Houdan et du château de Beynes.

- **Nomination de Patrick Stefanini à la présidence du CAUE 78.**


Prunay-en-Yvelines


Breuil-Bois-Robert



OCTOBRE


Instances à Thoiry

6 octobre : Tenue des instances d'Ingéniery à **Thoiry**

Le Conseil d'administration entérine les adhésions de Mulcent et Thiverval-Grignon, la création de postes, et propose la **modification des statuts d'Ingéniery**.

L' Assemblée générale vote le budget supplémentaire.

L' **A**ssemblée **g**énérale **e**xtraordinaire qui suit, vote l'**évolution des statuts d'Ingéniery.** Avec l'accroissement des demandes, les missions, les modalités d'adhésions et d'interventions d'Ingéniery ont évolué. Sont actés :

- **la création d'un nouveau pôle « Énergie Environnement et Opérateurs »**
- **l'adhésion possible de toutes les communes jusqu'à 6.000 habitants**
- **l'adhésion possible des syndicats de communes**


UMOP 2022


UMOP 2022

12 octobre : Ingéniery est présente aux Universités de l'Union des Maires de l'Ouest Parisien à Port-Marly

18 octobre :
Déplacement du Président à Fontenay-Saint-Père, Saint-Martin-la-Garenne, Rolleboise, Gommecourt et Guitrancourt.


Émancé

21 octobre :

Vote au Département des **contrats ruraux** et des **contrats ruraux Yvelines +** d'Émancé, Gaillon-sur-Montcient, Hermeray et Tilly.

25 octobre :

Le Président rencontre les maires du Mesnil-Saint-Denis, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint Rémy-les-Chevreuse.

NOVEMBRE

17 novembre : Déplacement du Président à Bréval, Ménerville, Longnes, Dammartin-en-Serve, Freneuse.


Les Mesnuls


Tessancourt sur Aubette


Galluis

18 novembre : Votes en séance au Département

• Des **contrats ruraux** et **contrats ruraux Yvelines +** des Mesnuls, Orcemont et Villette.

• De la restauration d'un tableau inscrit au titre des Monuments Historiques, situé dans l'église de Jouars-Pontchartrain

• De la création des carnets d'entretien pour les églises de Brueil-en-Vexin, Chevreuse, Civry-la-Forêt, Galluis, Saulx-Marchais, Tessancourt-sur-Aubette.

• De la mise à jour des carnets d'entretien du château de Beynes et des églises de Bréval, Cernay-la-Ville, Crespières, Evecquemont, Flacourt, Goupillères, Les Loges-en-Josas, Maulette, Le Mesnil-Saint-Denis, Mézy-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Orsonville, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Martin-la-Garenne, Septeuil.

• Des travaux d'entretien dans l'église de Beynes.

DÉCEMBRE

12 décembre : Déplacement du Président à Bennecourt, Soindres, Vert, Montchauvet et Tilly.

16 décembre : Vote en Séance au Département

• De la convention annuelle de partenariat 2023 entre le Département et Ingéniery fixant l'aide financière départementale au fonctionnement de l'agence de 1,1 Million d'euros.

• Du **contrat rural** et **contrat rural Yvelines +** d'Orvilliers.

• De la restauration des églises de Choisel, Saint-Forget et du lavoir d'Orvilliers.


Orvilliers


Orvilliers





BILAN FINANCIER 2022

LE BUDGET 2022

- La demande de budget supplémentaire en participation du Département a été validée à 350 000 € :

- 200 000 € pour répondre à l'ensemble des besoins en lien avec la forte croissance de l'activité de l'agence
- 150 000 € de besoin en trésorerie calculé par le contrôle de gestion du Département.

- Pour les années 2021 et 2022, le seuil d'alerte et le besoin en trésorerie de fin d'année avait été fixé à 150 000 €.

En 2021, la trésorerie en fin d'année était de 0 € notamment pour réaliser un atterissage de fin d'année conforme à nos prévisions ayant en outre, permis de rendre plus précise notre gestion budgétaire.

- Le Budget Primitif 2022 a donc été calé sur le budget réalisé en 2021 tout en intégrant le besoin de trésorerie de 150 000 € qui a été abondé dans le cadre du Budget Supplémentaire de 350 000 €.

	2022 BP	2022 Réalisé
Dépenses de fonctionnement	**1 460 722,00 €**	**1 241 857,27 €**
Charges à caractère général	393 150,00 €	300 264,32 €
Charges de personnel	1 051 972,00 €	930 560,43 €
Dépenses autres	15 600,00 €	11 032,52 €
Recettes de fonctionnement	**1 460 722,00 €**	**1 375 760,85 €**
Dotations et participations		
Département	*1 030 000,00 €*	*1 030 000,00 €*
Cotisations des communes	*301 600,00 €*	*301 606,50 €*
Recettes autres	38 150,00 €	44 154,35 €
Résultat de fonctionnement N-1	90 972,00 €	
Dépenses d'investissement	**46 233,44 €**	**15 643,08 €**
Recettes d'investissement	**46 233,44 €**	**45 943,80 €**
TOTAL DES DEPENSES	**1 506 955,44 €**	**1 257 500,35 €**
TOTAL DES RECETTES	**1 506 955,44 €**	**1 421 704,65 €**



BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Aujourd'hui nos retours d'expériences depuis la création d'Ingéniery sont orientés sur des projets liés à la sécurité routière, aux circulations douces, aux aménagements des voiries en général (trottoirs, arrêts de bus, espaces publics de cœur de bourg, parking public, cours d'école), l'enfouissement des réseaux, l'assainissement collectif et non-collectif, aux renforcements et recalibrages de chaussées et des études de circulation de stationnement.

L'agence assiste les communes dans le montage financier des dossiers afin de les aider à obtenir les financements nécessaires pour leurs projets. L'Agence peut également assister à l'élaboration des dossiers de subventions qui seront déposés auprès des financeurs :

- **pour les circulations douces** (Région Ile-de-France et Conseil Départemental des Yvelines)
- **pour les aménagements d'arrêts de bus (**Ile-de-France Mobilités)
- **pour le programme départemental de voirie** (Conseil Départemental des Yvelines)
- **pour l'assainissement** (Conseil Départemental des Yvelines et pour certains dossiers, l'Agence de l'Eau)

Ingéniery produit les marchés de maître d'œuvre, de géomètres, de coordinateurs SPS, de laboratoires techniques, en résumé, de tous les acteurs nécessaires à la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, l'agence écrit et publie pour les communes des marchés d'entretien : accords cadres à bons de commandes pour la voirie, les réseaux d'assainissement, l'éclairage public.

Le bilan de l'activité 2022 du pôle VRD est marqué par une production équilibrée avec les années précédentes (80 études de faisabilités/opportunités) sur des projets de voirie, réseaux divers et d'aménagements d'espaces publics, circulations douces avec parallèlement l'assistance à des actions d'avancement (montage de dossiers de subventions, consultation de partenaires externes etc…), sur environ 60 % des projets étudiés préalablement, puis sélectionnés par les adhérents aux cours des deux dernières années.

L'année 2023 se poursuivra avec la concrétisation d'opérations sur des missions équivalentes à 2022, en fonction des arbitrages budgétaires des collectivités et du contexte de l'inflation.

Notre assistance consistera à optimiser au mieux les solutions et propositions techniques, pour répondre aux attentes des maîtres d'ouvrages, ainsi qu'aux besoins environnementaux et fonctionnels.

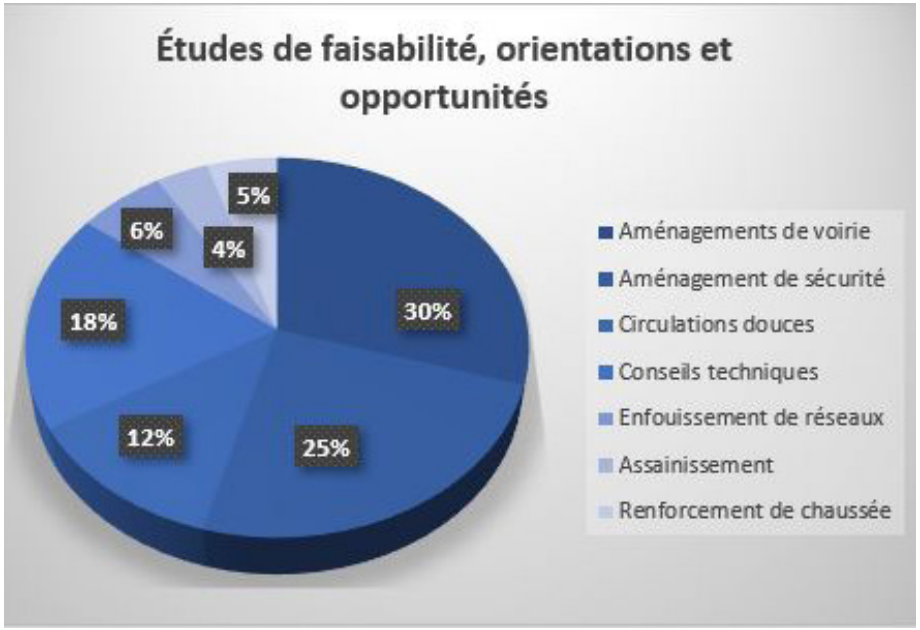
Études de faisabilité, orientations et opportunités
30%
25%
12%
18%
6%
4%
5%
Aménagements de voirie
Aménagement de sécurité
Circulations douces
Conseils techniques
Enfouissement de réseaux
Assainissement
Renforcement de chaussée

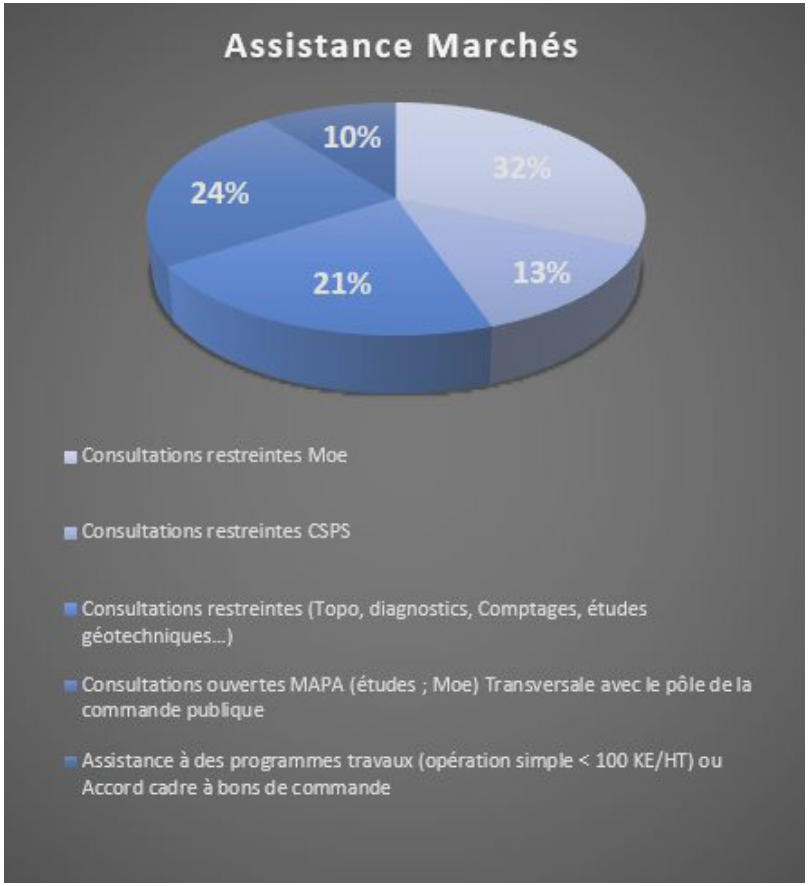
Assistance Marchés
32%
13%
21%
24%
10%
Consultations restreintes Moe
Consultations restreintes CSPS
Consultations restreintes (Topo, diagnostics, Comptages, études géotechniques…)
Consultations ouvertes MAPA (études ; Moe) Transversale avec le pôle de la commande publique
Assistance à des programmes travaux (opération simple < 100 KE/HT) ou Accord cadre à bons de commande


Assistance ponctuelle au suivi opérationnel
46%
54%
Accompagnement ponctuel avis conception
Accompagnement très ponctuel phase travaux

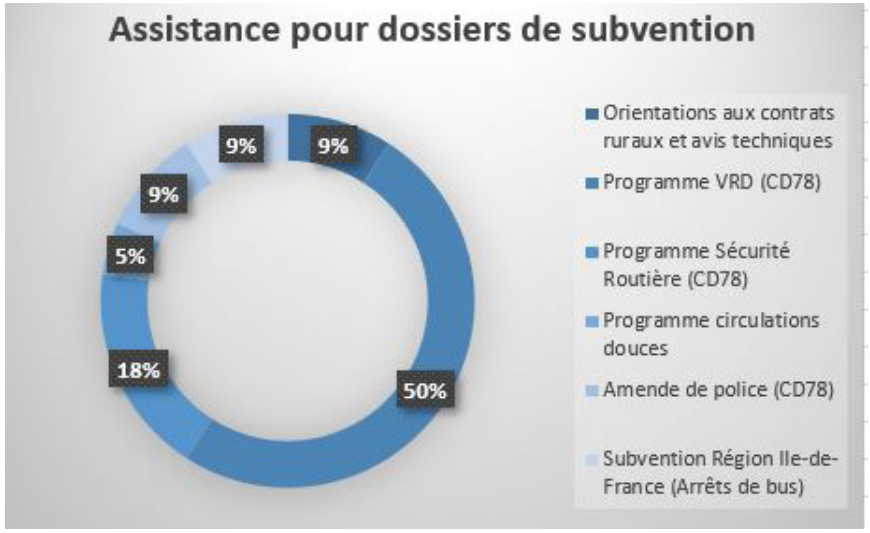
Assistance pour dossiers de subvention
9%
9%
9%
5%
18%
50%
Orientations aux contrats ruraux et avis techniques
Programme VRD (CD78)
Programme Sécurité Routière (CD78)
Programme circulations douces
Amende de police (CD78)
Subvention Région Ile-de-France (Arrêts de bus)

RÉALISATIONS VRD

• Saint-Illiers-le-Bois - Canton de Bonnières

Le projet consistait à réaliser des aménagements de sécurité rue Gaillard, à proximité de l'école primaire, avec des coussins berlinois en enrobé revêtus d'une résine claire, permettant de marquer visuellement ces nouveaux dispositifs de ralentissements pour les usagers motorisés.

Dans ce même périmètre, la commune a souhaité également concevoir un nouvel espace de stationnement intégré à l'environnement, pour assurer un cheminement des piétons sécurisés entre les flux de circulations (piétons/véhicules), notamment aux heures d'entrées et de sorties de l'école.





Notre accompagnement s'est déroulé principalement, depuis l'étape de l'étude de faisabilité, jusqu'à la notification d'un marché de maitrise d'œuvre pour réaliser, la conception, le suivi et la réception des travaux.



RÉALISATIONS VRD



• Vert - Canton de Bonnières

Ingéniery a assisté la commune de Vert pour réaménager son parking existant de la Sente des Près d'une surface d'environ 330 m2, pour assurer une meilleure organisation de l'espace de celui-ci, en simplifiant son entretien.

Les pôles voirie et commande publique de l'agence ont accompagnés les élus de la commune, pour répondre aux besoins techniques attendus au stade de la faisabilité, la constitution d'un dossier de subvention, jusqu'à la nomination d'une maitrise d'œuvre opérationnelle.





RÉALISATIONS VRD


Flexanville

• Flexanville- Canton d'Aubergenville

La commune de Flexanville a été accompagnée par le pôle VRD dans les projets d'aménagements de la voirie de la rue du Pont Malpault et du renforcement de la route de Béhoust.


Flexanville

Notre mission sur l'étude de faisabilité a permis de proposer pour la rue du Pont Malpault, les besoins techniques essentiels à l'opération, au titre de l'enfouissement du réseau de télécommunications conjugués dans la foulée, à la requalification de l'ensemble de la rue (chaussée, trottoir, espace public).

La route de Béhoust (CV8) permettant d'assurer la liaison, entre les communes de Flexanville et de Béhoust nécessite un recalibrage de la chaussée et une meilleure gestion des eaux

• Auffargis - Canton de Rambouillet

Le projet de la place de l'Arsenal à l'intersection des RD 24 et 73 a consisté à requalifier le centre-bourg de la commune, avec la construction d'un bâtiment multi-services et l'aménagement des espaces publics.

Les travaux sont en cours. Le but est de renforcer la vie locale avec la multiplication des commerces de proximité, une revalorisation des espaces publics existants intégrés au parc naturel de la Vallée de Chevreuse (mise en valeur de l'église et de son parvis avec une insertion paysagère de l'ensemble associée à la requalification du carrefour, ses arrêts de bus et les cheminements piétonniers).


Auffargis - place de l'Arsenal



BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Le **P**ôle « **S**auvegarde et **T**ransmission des **P**atrimoines » **(PTSP)** a pour rôle la préservation et la mise en valeur du patrimoine communal et départemental.

Il conseille et accompagne les communes yvelinoises dans leurs projets de conservation et de restauration des édifices, notamment de nombreuses églises, et des objets d'arts (tableaux, retables, statues), que celles-ci donnent lieu ou non à un soutien financier départemental.

- instruit les demandes de subventions faites au Département relatives à l'entretien et à la restauration du patrimoine (dispositif restauration des patrimoines historiques et dispositif entretien du patrimoine rural)

- assume le suivi scientifique et technique des opérations de restauration du patrimoine mobilier

- assure le recensement et la documentation des œuvres

- développe et soutient les actions de proximité mises en place par les communes et/ou le Département pour valoriser le patrimoine historique yvelinois (journées européennes du patrimoine, conférences…)

- assure la gestion des œuvres appartenant au Département, dont les œuvres acquises pour les collèges dans le cadre du 1%

• LE POLE PTSP EN 2022 •

Recrutement d'un chargé de mission patrimoine rural
Francesco Guidoboni

Recrutement d'une chargée de mission patrimoine départemental
Pamina Weïté

Recrutement d'une nouvelle apprentie en médiation
Marianne Carette

Recrutement d'un agent contractuel pour congé maternité
Constance Waller

Reconduction de l'accord-cadre de maitrise d'œuvre pour les carnets d'entretien

Prolongation d'un an du dispositif « entretien du patrimoine rural »

Abondement de 4,450 M€ supplémentaires du dispositif « restauration des patrimoines historiques »

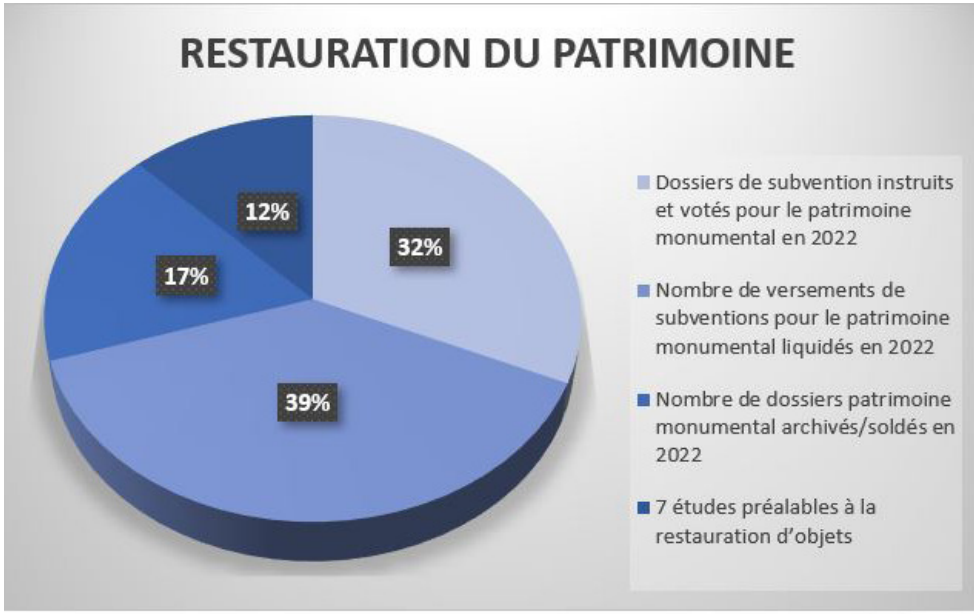

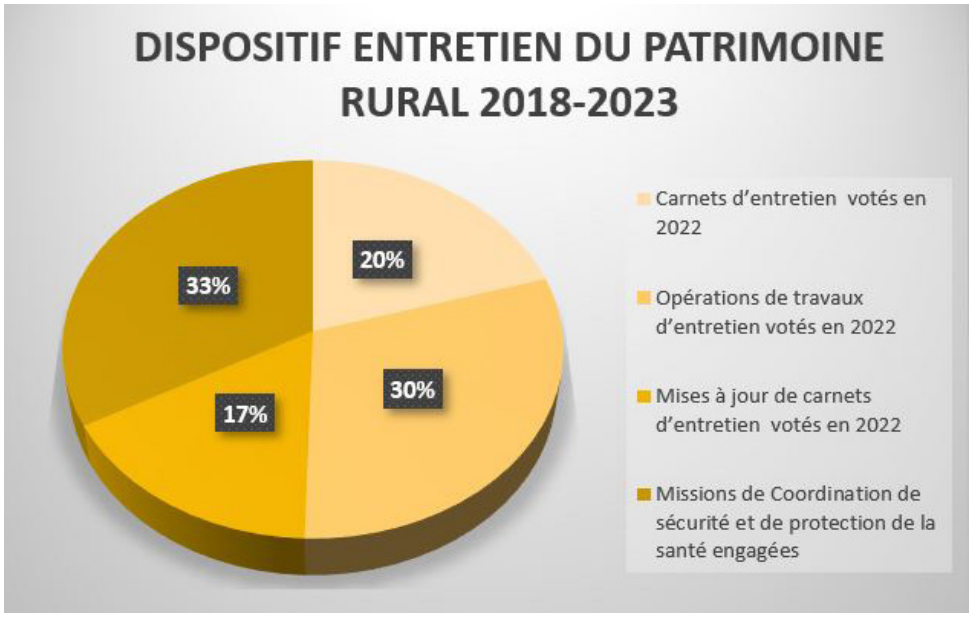

• Saint-Martin-la-Garenne - Canton de Limay

Retable de la chapelle Sainte Anne de Sandrancourt



Un carnet d'entretien a été mis en place en 2020, dont la première phase de travaux, comprenant la réalisation d'un drainage autour des murs extérieurs côté cour, a été réalisée en 2022.

Cette tranche de travaux a compris également la purge du mur derrière le retable du maître autel.

Une opération de réfection des enduits de ce même mur, ainsi que de purge des parties basses du maître autel et de démolition de la dalle en béton collée au maître autel, sera à prévoir pour permettre la repose du retable après restauration.

RÉALISATIONS PTSP

• Saint-Hilarion - Canton de Rambouillet

Édifiée au XIIe siècle, puis reconstruite au XVIIe siècle, l'église de Saint-Hilarion est construite sur un terrain fortement exposé au retrait et gonflement des argiles.
Le sol sur lequel est bâti l'église se gonfle et se rétracte suivant l'apport en eau : le sol bouge, ce qui entraîne des perturbations sur l'édifice.

L'église présente aujourd'hui des désordres tels que des remontées capillaires d'humidité par le sol, des gouttières et chéneaux bouchés et la présence de mousse sur la couverture.



La mise en place d'un **carnet d'entretien** a été votée en commission départementale du 11 mars 2022.

La première phase de travaux (travaux de maçonnerie et couverture) sera votée lors de la Commission permanente du 26 mai prochain.

Ces travaux, évalués à la somme de 18 618,92 € TTC, feront l'objet d'un soutien du Département des Yvelines avec une subvention de 14 895,14€, dans le cadre du dispositif **« Entretien du patrimoine rural 2018-2023 »**.



RÉALISATIONS PTSP

• Villiers-le-Mahieu - Canton d'Aubergenville

L'église Saint-Martin, date du XIIIe siècle. Les décors intérieurs ainsi que les vitraux datent principalement du XIXe siècle.

La mise en place d'un carnet d'entretien a été votée en commission départementale du 1er octobre 2021.

Le diagnostic, a été présenté à la commune et la première phase de travaux (travaux de charpente et couverture), votée lors de la Commission permanente du 30 septembre 2022, a débuté à la fin de l'année 2022.





Ces travaux, évalués à la somme de 29 006,41€ TTC, on fait l'objet d'un soutien du Département des Yvelines avec une subvention de 15 000 €, dans le cadre du dispositif **« Entretien du patrimoine rural 2018-2023 »**.

RÉALISATIONS PTSP



• Rochefort-en-Yvelines - Canton de Rambouillet

L'église Saint-Gilles est construite à l'emplacement d'une église primitive du VIe siècle englobant un menhir , et qui fut reconstruite dans le style roman après la première croisade, en 1105.
Ravagé par les Anglais durant la guerre de Cent Ans, l'édifice du XIIe siècle n'a conservé que le chœur et la tour carrée.

En 2017, l'église souffrait de nombreuses pathologies nécessitant une intervention urgente afin de pallier à ces désordres qui compromettaient sa conservation.

Une première phase de travaux, portant sur les mesures d'urgence et l'assainissement de l'édifice, a fait l'objet d'un soutien du Département des Yvelines en 2017, à hauteur de **16 240 €**.

La commune a souhaité en 2022 entreprendre la restauration des toitures de la nef et du collatéral, dont le bilan sanitaire réalisé en 2021 a fait apparaître l'état de vétusté.



Cette opération comprend la restauration de la couverture en tuiles plates, la restitution de la charpente du collatéral et la restauration de la charpente de la nef, la reprise des maçonneries des murs gouttereaux nord et sud de la nef et du mur gouttereau nord du collatéral, la création d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale nord ainsi que la purge et la restauration ponctuelle de la voûte du collatéral.

Ces travaux ont fait l'objet d'un soutien du Département des Yvelines avec une subvention de **85 000€** accordée, dans le cadre du dispositif **« Restauration des Patrimoines historiques 2020-2023 »**, pour la restauration de la toiture de la nef et du collatéral de l'église Saint-Gilles, votée lors de la Commission Permanente du 11 mars 2022.


Street Park

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Le pôle **B**âtiment est constitué de 5 agents, 4 architectes et 1 responsable de pôle.

L'équipe accompagne les communes dans leurs projets de construction neuve ou de rénovation d'équipements publics (scolaire / enfance, loisirs, administratif, sportif…) et d'aménagements paysagers.

L'accompagnement court du recensement des besoins, l'élaboration d'une faisabilité, d'un programme, le recrutement d'un MOE (modalités en fonction des seuils de marché public) et le lancement des études d'exécution.

En parallèle, le pôle **B**âtiment porte l'ingénierie financière en lien avec les projets, la recherche et le montage des dossiers de subventions.

• Les études de faisabilité

L'étude de la faisabilité d'une opération est un document essentiel fondant la décision du maître d'ouvrage de réaliser ou non le projet.
Elle constitue le gage de la réussite de l'opération car elle apporte une vision globale et à long terme.

Elle se décline aussi bien pour les bâtiments, que les aménagements paysagers ou que pour les projets d'efficacité énergétique.

La faisabilité technique et juridique permet de vérifier la possibilité de réaliser l'opération en fonction des différentes contraintes liées aux aspects techniques, environnementaux, urbanistiques et juridiques.

La faisabilité financière contrôle la viabilité du projet compte tenu des capacités financières du maître d'ouvrage, et dessine les grandes lignes d'un plan de financement.

• L'assistance technique à maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre d'une convention de mission, les chefs de projet assistent la collectivité dans le cadre d'une mission plus globale et spécialisée :
- **Élaboration du programme**
- **Fixation de l'enveloppe financière de l'opération**
- **Rédaction du DCE et gestion de la consultation de la maîtrise d'œuvre**
- **Analyse des offres**
- **Préparation, conduite et suivi des auditions ou négociations**
- **Accompagnement du Maître d'ouvrage pour la prise de décision et le choix de la maîtrise d'œuvre**
- **Assistance ponctuelle et à la demande de la commune, à l'analyse des productions de la maîtrise d'œuvre en phase de conception.**
- **Accompagnement du Maître d'ouvrage dans la recherche et la constitution des dossiers de financement (DETR, DSIL, Contrat rural, …).**

RÉALISATIONS BÂTIMENT

• Crespières - Canton de Verneuil-sur-Seine

La commune de **Crespières** porte un projet emblématique d'aménagement d'un parc paysager.

Sous MOA communale, le coût des travaux est estimé à 1,09M€.

D'une surface de 15 000 m², ce parc fera l'objet d'une remise en état général:

Le bassin sera totalement dégagé, une roseraie sera aménagée sur l'île et la création de passerelles d'accès piétonnes permettront de faire de cette île un lieu de détente et de récréation.

Devant le château, qui sera transformé en appartements de haut standing, un théâtre de verdure sera créé pour accueillir des manifestations culturelles.

L'arboretum du parc, riche de nombreuses essences, sera complété.

Le projet sera financé par un contrat rural à hauteur de 420 000€, 200K€ de la Région Île-de-France et 220K€ du Département des Yvelines.



Insertion paysagère

RÉALISATIONS BÂTIMENT

• Les Loges-en-Josas - Canton de Versailles 2

Sur la commune des **Loges-en-Josas**, l'équipe d'Ingéniery a accompagné la commune sur un ambitieux projet de restructuration de leur groupe scolaire.

Datant des années 60 et 70, l'équipement va faire l'objet d'une rénovation énergétique globale des bâtiments (changement menuiseries, Isolation Thermique par l'Extérieur + isolation toiture).

La cour d'école va être désimperméabilisée et convertie en cour "oasis" (plantations, sols perméables, jeux, îlots de fraîcheur). La livraison est prévue pour novembre 2024.



Cour et école à restructurer

Le projet sera financé à hauteur de 420 K€ par le contrat rural et potentiellement subventionné par de la DSIL, de la DETR et pour les aménagements de cour d'école, des financements Agence de l'Eau Seine Normandie et Région Île-de-France spécifiques aux ilots de fraicheur.



Projet - entrée de l'école



Projet - vue du patio de l'école

UNE ACTIVITÉ IMPORTANTE ET ÉQUILIBRÉE

307 Dossiers juridiques traités



Marchés et consultations



Affaires et questions juridiques

UNE EXPERTISE DES MARCHÉS

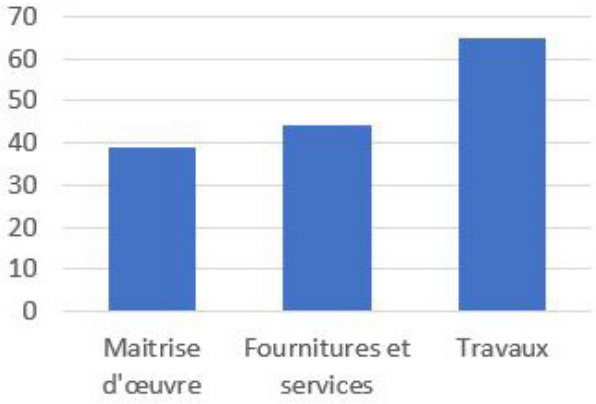

DES RESSOURCES HUMAINES CONTRAINTES MAIS EFFICACES

3,6 Équivalents temps plein sur l'année

1,5 Dossiers traités par jour ouvré

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Le pôle juridique joue un rôle essentiel au sein d'Ingéniery. Il intervient en transversalité sur l'ensemble des activités, par l'assistance à la passation de marchés (maitrise d'œuvre, fournitures, services et travaux) et la rédaction de contrats complexes. Lorsque le projet est accompagné par un des pôles techniques de l'agence, il intervient en conseil interne sur la formalisation et la sécurisation juridique.

Il exerce par ailleurs une activité dédiée de conseil juridique en droit public général (par exemple sur des missions de résolution des aléas d'exécution lors de projets de construction ou de résiliation de marchés). Il propose également des sessions de formation aux collectivités dans le champ de la commande publique.

En 2022, nonobstant des ressources humaines contraintes (3,6 équivalents temps plein pour 1,5 dossiers par jour en moyenne), le pôle a œuvré au renforcement de son expertise et au développement de son offre de conseil aux adhérents.
Il a également accompagné les communes dans leur montée en compétence, par la mise à disposition du guide des marchés publics.

L'activité a également été renforcée auprès de la direction générale de l'agence par l'accompagnement juridique du développement des nouveaux services proposés par Ingéniery et la mise à jour des statuts de l'agence.

Au vu de son activité en forte croissance, le pôle juridique a plusieurs objectifs pour 2023 :

- **L'optimisation et la pérennisation d'outils au service des adhérents (site internet contenant des modèles de marché et d'actes, ainsi que des réponses aux questions juridiques fréquentes) ;**
- **La mise en place d'actions concernant la mutualisation des achats (réflexions pour le déploiement d'une centrale d'achats ou d'un groupement de commandes) ;**
- **L'optimisation de la fonction achat par une meilleure caractérisation des acteurs et des prix pratiqués afin d'appuyer les pôles techniques dans leurs montages (« sourcing ») ;**
- **L'optimisation des processus de commande publique portés par l'agence.**







Mairie de Mareil-le-Guyon


Église de Mareil-le-Guyon



BILAN D'ACTIVITÉ 2022

• Le pôle de la commane publique et des affaires juridiques à la rencontre des adhérents

En 2022, l'équipe du pôle a continué d'assurer un service de proximité auprès des adhérents et de développer son expertise de terrain des projets qu'elle accompagne juridiquement, comme à Mareil-le-Guyon, le 22 septembre 2022.
Tous ont ainsi pu échanger sur les projets de la commune, l'occasion de lier le travail du pôle en interne avec la réalité du terrain.

Dans le cadre d'une rencontre avec Monsieur le Maire et son équipe municipale, tous ont pu échanger sur les projets passés, en cours et futurs de la commune. Ces discussions ont permis aux agents de mieux percevoir les contraintes, les pratiques de terrain et le quotidien d'un adhérent, dans une logique d'adaptation continue de l'offre du pôle aux communes.

Pour les élus, cette visite des chantiers de réfection de voirie et de restauration de l'église, a été l'occasion de faire plus amplement connaissance avec les équipes d'un pôle central de l'Agence, dont ils sont adhérents depuis 2014.

Pour Mareil-le-Guyon, le pôle de la commande publique et des affaires juridiques a par ailleurs rédigé des marchés de maitrise d'œuvre pour la rénovation externe de la Mairie, pour la rénovation de deux logements au-dessus de l'école, pour la restauration des murs extérieurs de l'église, ainsi qu'un marché d'études pour la révision du PLU.

En 2023, l'ensemble du pôle a notamment pour objectif de multiplier les rencontres sur le terrain avec nos communes adhérentes!



MISSION ÉNERGIE

Rénovation énergétique des bâtiments (production d'énergie, performance énergétique et régulation)

Transition énergétique (études, audits, stratégie, aide à la décision)

Production à partir d'énergie renouvelable (biomasse, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie)

Réseau chaleur local

MISSION OPÉRATEUR

Bornes de recharge électriques avec autopartage en milieu rural

Éclairage public intelligent et performant

Déploiement d'une brigade verte rurale

Solution de contrôle d'accès des bâtiments et équipements publics

Mise en place de la vidéoprotection

Déploiement d'offres d'intervention conjointe avec d'autres opérateurs du Département des Yvelines

MISSION ENVIRONNEMENT

Valorisation - Préservation Protection de la biodiversité, des milieux et ressources naturels

Transition écologique (études, audits, stratégie, aide à la décision)

Renaturation / désartificialisation

Risques naturels

2022 - CRÉATION DU PÔLE

Le Pôle Énergie, Environnement et Opérateurs a été créé en **octobre 2022** pour compléter les domaines d'interventions de l'Agence auprès de ses adhérents.

Les enjeux de la transition énergétique et plus globalement de la transition écologique sont de plus en présents sur les territoires et impacts durablement leur développement et leur fonctionnement.

Ce nouveau Pôle reprend, centralise et développe des missions déjà portées par l'Agence au cours des dernières années en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics notamment.

Il accompagne les collectivités membres d'Ingéniery **de la manière suivante :**

- Aide à la formalisation des besoins lors des échanges et visites techniques des locaux
- Conseil et assistance technique sur les actions à mener et les grands axes du projet
- Accompagnement dans la réalisation des études pré-opérationnelles obligatoires ou nécessaires pour la bonne définition du projet (audit énergétique, étude de faisabilité EnR, étude caractérisation zone humide, études écologiques…)
- Accompagnement technique lors de la réalisation des études de faisabilité
- Ingénierie financière dans le cadre de l'établissement des plans de financement du projet pour identifier les aides mobilisables et les critères à atteindre
- Aide à la décision en vue de fixer les grands axes programmatiques du projet
- Accompagnement pendant la phase opérationnelle (sélection du Maitre d'œuvre, assistance pendant les phases d'avant-projet et accompagnement ponctuel à la demande en phase travaux)

Ces missions, souvent transversales, sont réalisées en étroite collaboration avec les autres pôles de l'Agence afin de rendre un service le plus complet et sécurisé possible pour nos adhérents.

RÉPARTITION DES PROJETS 2022

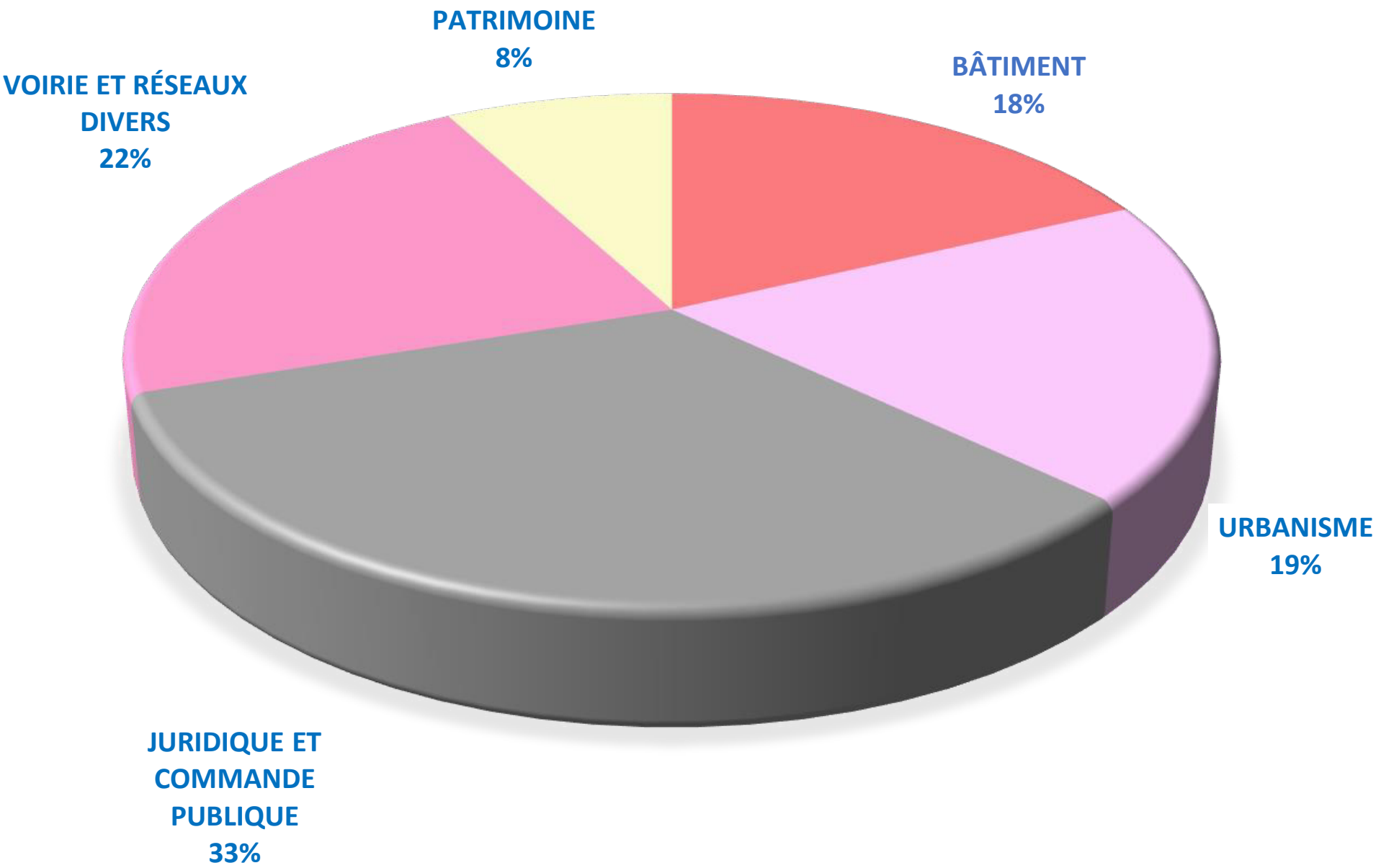

BILAN GLOBAL 2022

L'année 2022 a été marquée par une forte croissance de l'activité de l'agence. Afin de répondre aux sollicitations de nos adhérents, plusieurs actions, en lien avec le Département, ont été menées:

- la création du nouveau pôle **"Énergie - Environnement - Opérateurs"**
- Le déploiement dans la ruralité, sur 4 ans, de 158 **B**ornes de **R**echarge de **V**éhicules **É**lectriques avec mise à disposition d'un véhicule. Ce dispositif sera piloté par Ingéniery, en collaboration avec Seine-et-Yvelines Numérique.
- La mise en œuvre de financements pour le passage en **LED** des éclairages publics pour nos adhérents.
- La création d'une activité centralisée des dossiers techniques et financiers (aides diverses) pour la rénovation énergétique des bâtiments des communes rurales.
- Des études, des plans d'actions et de financements, avec Seine-et-Yvelines Environnement concernant la compensation en milieu rural sur les fonciers communaux et sur la mise en œuvre de chantiers d'insertion sur les espaces verts communaux (désherbage, fauchage, entretien des friches communales, des sentes et chemins ruraux…).
- Augmentation du périmètre des adhérents de l'Agence : un potentiel de 15 communes entre 2 000 et 5 000 habitants et 55 syndicats de communes.

Ces initiatives s'inscrivent dans un développement dynamique, équilibré et durable du territoire yvelinois voulu par le Département.

Avec son expertise et sa connaissance du terrain, Ingéniery poursuit ses missions essentielles au service des communes rurales yvelinoises!

Ingéniery

LA RURALITÉ EN PROJET

Agence Ingéniery

14 place Félix Faure
78120 Rambouillet

www.ingeniery.online